



AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée greffière de la susdite Municipalité aux personnes intéressées que :

le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie a procédé, en date du 1^{er} mars 2021, à l'adoption des règlements suivants :

- Règlement n° 275-1-2021 intitulé : *Règlement modifiant le règlement numéro 275-2020 relatif aux animaux*
- Règlement n° 288-2021 intitulé : *Règlement relatif au stationnement et à la circulation*

Toute personne désirant obtenir une copie de ces règlements ou les consulter peut en faire la demande à la soussignée à l'adresse courriel suivante : greffe@ville.lavaltrie.qc.ca

Donné à Ville de Lavaltrie, ce 2 mars 2021.

Marie-Josée Charron, greffière